

# RÈGLEMENT DU CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE 2016

**Professeurs responsables : Mme Beugnot, Mme Boutal, Mme Faugeroux**

♦ Le concours est ouvert à tous les élèves du collège, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe éducative, répartis en trois catégories :

- Catégorie 6<sup>e</sup> – 5<sup>e</sup>
- Catégorie 4<sup>e</sup> – 3<sup>e</sup>
- Catégorie adultes de l'établissement (professeurs, surveillants, personnels)

**Le thème du concours pour l'année 2016 est : «La ville »**

Aux élèves de l'interpréter à leur façon par des photographies de portraits, d'architecture, d'animaux, de paysages...

- ♦ Les photographies doivent obligatoirement être prises à l'extérieur de l'établissement et en dehors du cadre scolaire. Il est évident qu'une certaine bienséance doit être respectée.
- ♦ Aucune retouche ni aucun montage ne sont permis.
- ♦ Le jury ne doit avoir aucun doute sur le fait que la photo a été prise par le participant lui-même.
- ♦ La photographie doit avoir été prise entre l'ouverture et la clôture du concours.
- ♦ Les lauréats seront désignés par deux jurys : un jury d'élèves et un jury de professeurs.
- ♦ **La remise des prix se déroulera le vendredi 10 juin 2016** lors de la **Soirée des Talents**, en présence du chef d'établissement. Les parents des participants y seront conviés autour d'un apéritif.

**Remise des photographies : du 29 mars au 8 avril** dans le bureau de M. Hondrat.

♦ Chaque participant peut proposer **une ou deux photographies**.

♦ Pour participer :

⇒ **Enregistrez votre photo au format jpeg** sur une clé USB :

- avec le titre de la photo comme nom de fichier : « Titre.jpeg »
- dans un dossier avec votre nom et votre classe : « NOM.Prénom.classe »
- étiquetez la clé USB avec votre nom et votre classe.

⇒ Mettez la clé USB étiquetée + le tirage papier de la photo **dans une enveloppe fermée avec votre nom et votre classe**.

⇒ Remettez l'enveloppe dans le bureau de M. Hondrat **avant le 8 avril 2016 à 17h**.